

# Une matinée d'information pour aider les poids lourds à réduire leur impact sur l'environnement

**Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du pays de Saverne, plaine et plateau propose une matinée d'information sur la mobilité de faible émission le mardi 12 mars de 9 h à 13 h, au château des Rohan à Saverne. Cette matinée est destinée aux transporteurs et aux entreprises génératrices de flux.**

**S'**interroger sur son impact environnemental, envisager de changer de carburant pour moins polluer, respecter la réglementation actuelle et anticiper sur celle à venir, tels sont les réflexions lancées par le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de Saverne. Et ce dans le cadre d'une étude territoriale de mise en place de flottes à faible émission, menée avec le cabinet Noocarb de Nantes, sur toute l'année 2024.

« Il s'agit d'informer les transporteurs sur les possibi-

lités de changer de carburant et les nouvelles technologies qui rendent ce choix possible », explique Agathe Chevalier Laignel, chargée de mission climat, air, énergie au PETR. L'étude prévoit un état des lieux des ressources énergétiques et des flottes, des propositions de scénarios de déploiement, puis la conversion des flottes de véhicules et la mise en place de station d'avitaillement.

## Remplacer les énergies fossiles

« Nous voulons favoriser une réflexion croisée entre acquisition de véhicules, maintenance et approvisionnement énergétique intégrant l'ensemble des acteurs de la mobilité », souligne la chargée de mission.

Les solutions pour remplacer le pétrole, le gaz et le fuel existent. Dans la catégorie des énergies dites « décarbonées » et alternatives se trou-

vent l'hydrogène, l'électricité, le gaz vert naturel le B100 (biodiesel à base de colza). Et pour se fournir en carburants moins polluants, il est nécessaire d'accéder à des stations d'avitaillement multi-énergies.

« Notre objectif avec cette réunion est d'informer et de sensibiliser. Cette étude est un préalable pour obtenir éventuellement des subventions pour verdir les flottes en changeant de carburant », ajoute Agathe Chevalier Laignel. Des poids lourds à faible émission seront d'ailleurs exposés dans le parc du château lors de cette matinée du mardi 12 mars.

## Rouler au biocarburant

L'entreprise de transport routier Voglertrans de Mulhausen sera présente pour parler de son expérience. En 2020, elle s'est équipée d'un premier véhicule roulant au



**L'entreprise de transport routier de Mulhausen roule déjà au biocarburant B100.**

Photo Voglertrans

B100 (un biodiesel fabriqué à partir de colza français). Ce carburant permettrait de réduire de 60 % les émissions de gaz à effet de serre et de 80 % les particules fines émises. Quatre de ses sept camions roulent au biocarburant [DNA du 4 février 2023].

« C'est une stratégie à long terme », conclut la chargée de

mission. Il n'y a pas encore d'obligation de verdissement des flottes pour les poids lourds supérieurs à 3,5 tonnes. Elle existe par contre dans le secteur public, à partir de 20 véhicules (inférieurs à 3,5 t) et pour les entreprises de plus de 100 véhicules légers. Et de rappeler que l'ensemble des véhicules motorisés (dont

bus, voitures, camions) circulant à Strasbourg et sur le territoire de l'Eurométropole sont déjà tenus d'être équipés de vignettes Crit'Air dans le cadre de la mise en place depuis janvier 2024 de la zone à faible émission (ZFE). D'où l'importance d'anticiper la décarbonation des poids lourds.

● S.G.